

n° 18
Avril
2016

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr



dossier : DÉCHETS MÉNAGERS

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

MÉDIATION
Bourges Plus
à votre écoute

PORTRAIT
Commune de
Plaimpied-Givaudins

ÉCONOMIE
Implantation Intermarché
Envirorisk - Plateforme de formation



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rendez-vous sur www.bourgesplus.fr



BOURGES

Du 12 au 17 avril
40^e PRINTEMPS DE BOURGES

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00
www.annox.fr

Dimanche 29 mai
BROCANTE

Samedi 25 juin
RANDONNÉE PÉDESTRE

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77
<http://mairiearçay.free.fr>

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00
www.ville-bourges.fr

Jusqu'au 31 août
OURS, MYTHES ET RÉALITÉS
Muséum d'Histoire Naturelle

Samedi 28 mai
FÊTE DU JEU
Jardin des Prés Fichaux

Du 3 au 5 juin
PRINTEMPS DE L'ÉCOLOGIE

Du 9 au 13 juin
FOIRE EXPO
Rives d'Auron

Samedi 11 juin
LA VILLE AUX ENFANTS
Place Etienne Dolet

LA CHAPELLE SAINT-URSN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00
www.lachapelle-saint-ursin.fr

Mardi 5 et mercredi 6 avril
BOURSE DE PRINTEMPS
Club féminin, salle des fêtes

Samedi 9 avril
OUVERTURE DE LA PÊCHE
Grenouille chapelloise, étang de la Chapelle

Samedi 9 avril
SOIRÉE ALLC MOTO
Salle des fêtes

Samedi 23 avril
CONCOURS DE BELOTE
Grenouille chapelloise, salle des fêtes

Samedi 30 avril
COUPE SAMOURAÏ
Karaté chapellois, salle des fêtes

Dimanche 1^{er} mai
LÂCHER DE TRUITES
Grenouille chapelloise, étang de la Chapelle

Samedi 7 mai
CONCOURS BELOTE
Club des Blés d'or, salle des fêtes

Dimanche 8 mai
COMMÉMORATION UNC UNC-AFN

Salle des fêtes
Samedi 28 mai
CONCERT ANACROUSE

Salle des fêtes
Du 28 mai au 5 juin
SEMAINE MUNICIPALE

Samedi 4 juin
RANDONNÉE PÉDESTRE NOCTURNE

Municipalité + ALLC, salle des fêtes

Dimanche 5 juin
RANDONNÉE VTT
Municipalité + ALLC, salle des fêtes

Vendredi 10 juin
CHORALE ÉCOLES
Salle des fêtes

Samedi 11 juin
CONCOURS DE PÊCHE
Grenouille chapelloise, étang de la Chapelle

Vendredi 17 juin
REPAS DE FIN D'ANNÉE ALLC
Salle des fêtes

Dimanche 19 juin
MÉCHOUI UNC AFN UNC
Salle des fêtes

Vendredi 24 juin
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INFORMATIQUE
Salle G. Barreau

Samedi 25 juin
FÊTE DES ÉCOLES
Plateau scolaire

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr

LISSAY-LOCHY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 73

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01
www.marmagne.fr

Jeudi 7 avril, 14h30
APRÈS-MIDI "CONTES"
Bibliothèque

Samedi 9 avril, 14h
JEUX DE CARTES
ASM pétanque, salle des fêtes

Dimanche 17 avril
REPAS DANSANT DE LA FNACA
Salle des fêtes

Dimanche 24 avril
LOTO DES ENFANTS DE L'AMICALE LAÏQUE
Salle des fêtes

Dimanche 8 mai
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Dimanche 15 mai
RANDONNÉE PÉDESTRE

Samedi 21 mai
BAL FOLK
La Gerbaude en Berry, salle des fêtes

Les 3, 4 et 5 juin
MARMAGNE À L'OUEST
Festival de musique

Samedi 18 juin
COMMÉMORATION DE L'APPEL DU G^{AL} DE GAULLE

Samedi 25 juin
RENCONTRE SPORTIVE DE L'INTER-COMITÉ FÉMININ
Plateau scolaire

MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24
www.morthomiers.fr

Dimanche 10 avril
COURSE CYCLISTE
Par l'ALLC

Dimanche 17 avril
BROCANTE
Club des Roches

Dimanche 8 mai
COMMÉMORATION VICTOIRE 39-45

Samedi 21 mai
SOIRÉE TANGO
Municipalité

Samedi 28 et dimanche 29 mai
TOURNOI
Ass. tennis de table de Morthomiers

Vendredi 24 juin
FÊTE DES ÉCOLES

Samedi 25 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE

PLAIMPED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60
www.plaimpied-givaudins.fr

SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52
www.mairie-saintdoulchard.fr

Mardi 5 avril, 14h
RENCONTRES LECTURES
Médiathèque sur inscription

Samedi 9 et dimanche 10 avril
STDOUL CHINE
Association des Familles Dolchardiennes - Centre Socio Culturel

Dimanche 10 avril
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 mai

Mercredi 13 avril
CONCOURS TRIPLETTE VÉTÉRAN
St-Doul Pétanque, boulodrome

Sam.16 et dim. 17 avril, 10h à 19h
MARCHÉ AUX FLEURS
Domaine de Varye

Sam.16 et dim. 17 avril, 10h à 19h
EXPO "LES COPAINS D'ABORD"
Domaine de Varye

Lundi 18 avril, 19h
LECTURE THÉÂTRALISÉE "A HAUTE VOIX"
Domaine de Varye

Jeudi 21 avril
THÉ DANSANT
CCAS, Centre Socio Culturel

Samedi 23 avril
MARCHÉ DE L'ARBRE ET DU JARDIN
Chambre d'Agriculture de Saint-Doulchard

Samedi 23 avril
DÎNER DANSANT
Centre Franco Portugais, Centre Socio Culturel

Dimanche 24 avril
BRADERIE BROCANTE ADAC
Avenue du Général de Gaulle

Samedi 30 avril, 14h30
ATELIER GÉNÉALOGIE "MES AÏEUX PENDANT LA GRANDE GUERRE"
Médiathèque

Samedi 30 avril
SOIRÉE À THÈME
Comité des Fêtes, Centre Socio Culturel

Dimanche 1^{er} mai
CAFÉ ARTISTIQUE PHIDEAS
Domaine de Varye

Du 5 au 8 mai, de 14h30 à 19h
EXPOSITION ASSO L'ATELIER
Domaine de Varye

Dimanche 8 mai
COMMÉMORATION
Place du 8 mai 1945

Dimanche 8 mai
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 mai 1945

Vendredi 13 mai, 20h30
CONCERTS JOE DASSIN
JMF, Centre Socio Culturel

Samedi 14 et dimanche 15 mai
FINALE NATIONALE DES INTER-COMITÉS

La Salamandre, Centre Sportif
Du 20 au 29 mai, 14h30 à 18h30
EXPOSITION "TERRES DE RÊVE"
Domaine de Varye

Lundi 23 mai, 19h
LECTURE THÉÂTRALISÉE "A HAUTE VOIX"
Domaine de Varye

Du 4 au 12 juin, 14h30 à 18h30
EXPOSITION "RENCONTRES"
Domaine de Varye

Vendredi 10 juin, 19h
CONCERT KIOSQUE À MUSIQUE
Esplanade du Château de Varye

Les 10, 11 et 12 juin
ST-DOUL SWING
Scherzo, Centre Socio Culturel

Dimanche 12 juin, de 11h à 19h
"CHROMES ET PISTONS"
Rassemblement de voitures anciennes et de collection et concours d'élégance, Domaine de Varye

Dimanche 12 juin
MARCHÉ FERMIER
Place du 8 mai 1945

Jeudi 16 juin
CHAMPIONNAT DES CLUBS VÉTÉRANS
St-Doul Pétanque, boulodrome des Verdins

Du 17 juin au 1^{er} juillet
EXPOSITION "LES OBJETS DU QUOTIDIEN S'ANIMENT : LES ANIM/OBJETS"
Par le Collège Louis Armand, Parc du Domaine de Varye

Samedi 18 juin
COMMÉMORATION
Place du 8 mai 1945

Lundi 20 juin, 19h
LECTURE THÉÂTRALISÉE "A HAUTE VOIX"
Domaine de Varye

Vendredi 24 juin
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
Cie Cloche Perse, Théâtre de Verdure du Domaine de Varye

Dimanche 26 juin
LES MUSICALES DE VARYE
Théâtre de Verdure du Domaine de Varye

Dimanche 26 juin
CONCOURS 1 ADULTE 1 JEUNE
St-Doul Pétanque, boulodrome des Verdins

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18
www.saintgermaindupuy.fr

SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

Dimanche 24 avril
BOURSE AUX VÊTEMENTS
Jumeaux et Plus du 18

Samedi 25 juin
COCHON DE LAIT À LA BROCHE
Foyer rural

TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18
www.villedetrouy.fr

Toutes les manifestations ont lieu à l'espace J-Marie Truchot

Samedi 9 avril
RIFLES
E.S. TROUY

Dimanche 10 avril
THÉ DANSANT
Espoir Trucidien

Samedi 16 avril
DÎNER DANSANT
Amicale des Anciens Apprentis et Employés du Ministère de la Défense

Dimanche 17 avril
THÉ DANSANT
Cyclo Club de Trouy

Samedi 23 avril
THÉÂTRE ASS MAT

Dimanche 24 avril
THÉ DANSANT
Trucydanse

Dimanche 8 mai
THÉ DANSANT UNC AFN

Dimanche 15 mai
BROCANTE
Groupement de parents d'élèves

Dimanche 22 mai
THÉ DANSANT
Je donne tu vis

Vendredi 27 et samedi 28 mai
CONCERTS
Music Master

Dimanche 29 mai
THÉ DANSANT
Comité des Fêtes

Dimanche 5 juin
THÉ DANSANT
Musica' Danse

Dimanche 12 juin
THÉ DANSANT
Espoir Trucidien

Samedi 18 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE
Musica' Danse

VORLY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 32 20

Samedi 4 juin
7^e MARCHÉ GOURMANDE
Association Ollacalo semi-nocturne avec repas par étapes

” Optimiser la collecte des déchets : une démarche responsable

L'organisation du ramassage des ordures ménagères sera modifiée à partir du 2 mai prochain dans certaines communes de l'Agglomération.

Le nouveau schéma de collecte prévoit une homogénéisation du service avec un seul passage par semaine pour toute l'Agglomération, hormis le centre historique de Bourges et le cas particulier des gros producteurs de déchets.

Cette rationalisation du ramassage est possible grâce au recul du tonnage de déchets ménagers et à la montée en puissance du tri sélectif.

Les ordures ménagères et les emballages seront en outre collectés simultanément dans des camions bi-compartmentés.

C'est un vrai confort pour les usagers (calendrier de collecte simplifié, diminution du bruit et de la pollution des véhicules de ramassage).

C'est une avancée en matière de protection de l'environnement (baisse des émissions de CO2).

C'est un encouragement fort à maîtriser le tri et à limiter les déchets non recyclables.

C'est une démarche citoyenne qui permet de réduire le coût supporté par la collectivité.

En optimisant aujourd'hui le ramassage des ordures ménagères, nous ne pourrions que mieux investir et moderniser, demain, la gestion de nos déchets.

C'est un choix nécessaire qui préserve la qualité du service et prépare l'avenir.

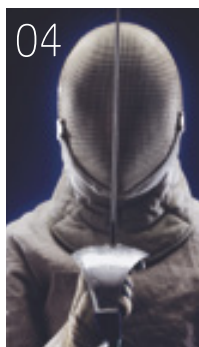


Pascal BLANC

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



04



06



02 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !

News, événements, actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 L'AGGLO EN MARCHÉ

Le médiateur de Bourges Plus

07 DOSSIER : DÉCHETS MÉNAGERS

12 PORTRAIT DE COMMUNE

Plampied-Givaudins

14 ÉCONOMIE

Implantation Intermarché (point d'étape) - Envirorisk
Plateforme de formation (hôtel d'entreprises)

SOMMAIRE

07



14



BOURGESPLUS magazine

Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58 - Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Pascal Blanc - Rédacteur en Chef : Pascal Blanc - N° ISSN : 1763-9476 Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : Médiapost (52 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Eric Legouhy, fiore26 / Fotolia.com, EcoEmballage

Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

IMPRIM'VERT®



Toute l'actualité de vos communes

BERRY-BOUY

Classe informatique mobile

Depuis la rentrée 2015, l'école de Berry-Bouy bénéficie d'une classe mobile. Cet équipement financé par l'Etat, la Communauté d'agglomération et la commune, permet aux élèves d'avoir à leur disposition 15 ordinateurs portables, afin de se familiariser avec l'outil informatique.



BOURGES

Bourges, Capitale mondiale de l'escrime

Du 1^{er} au 10 avril, les championnats du monde d'escrime cadet/junior auront lieu à Bourges. Des tireurs du monde entiers vont chercher à décrocher leur dernière chance de sélection pour les jeux olympiques de Rio. Bourges Plus apporte son soutien financier à hauteur de 25 000 € à cet événement exceptionnel.

MARMAGNE

Les usagers plébiscitent l'accueil

Marmagne vient d'être testée par l'AFNOR au titre de l'accueil et des relations avec les usagers (20 critères). Au final, la commune se place au 10^e rang sur les 187 collectivités auditées avec une note globale de 82,9% de satisfaction pour un score moyen de l'échantillon de 67,1%. Un grand bravo aux services de la mairie !



MORTHOMIERS

Morthomiers va investir dans la sécurité

En 2016, la municipalité va investir dans la sécurité des personnes dans un premier temps, en installant des structures aux entrées de la commune pour alerter les automobilistes sur la nécessité de ralentir. Sécurité des biens ensuite, en disposant des caméras de vidéo protection aux abords des bâtiments communaux pour "surveiller" les débordements de personnes mal intentionnées.

Ces investissements sont malheureusement rendus obligatoires pour freiner l'incivilité d'une minorité de personnes qui dérange la majorité.



FORMATION

Formation gratuite, pour tous, "Pourquoi et comment concevoir un logement économe en énergie ?"

Bourges Plus organise, avec le concours de la Région Centre, un cycle de formation en 2 séances : "Pourquoi et comment concevoir un logement économe en énergie ?" destiné à tout public. Le programme :

• 1^{er} module le 10 juin de 13h à 18h : sensibilisation à la performance énergétique dans l'habitat et techniques de mises en œuvre.

• 2^e module le 17 juin de 13h à 18h : présentation de cas pratiques et visites de bâtiments mettant en œuvre des techniques performantes.

Lieu : Institut communal d'Éducation Permanente (IMEP). Prochaines dates en octobre.



Inscriptions ouvertes auprès de l'Institut communal d'Éducation Permanente (IMEP)
au 02 48 67 58 00.

BOURGES

AGENDA INSTITUTIONNEL

• Prochains conseils
communautaires :

- Vendredi 22 avril 18h
- Lundi 27 juin 18h

Salle de conférence du Palais d'Auron à Bourges. Entrée libre. Retransmis en direct sur le site internet de Bourges Plus

www.agglo-bourgesplus.fr

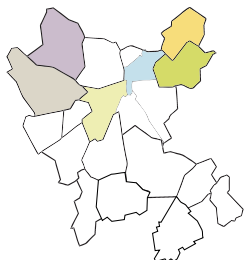


Monsieur Kevin Gueguen a été installé lors du Conseil Communautaire du 22 février 2016, en qualité de 26^e Conseiller Communautaire représentant la Ville de Bourges.



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

- BERRY-BOUY : fin juin début juillet
- BOURGES
- 2) Bourges Nord et Centre : début juillet à fin septembre
- 5) Bourges Ouest : fin avril à fin juin
- MARMAGNE : début juillet
- SAINT-GERMAIN-DU-PUY : fin mars à mi-avril
- SAINT-MICHEL de VOLANGIS : mi-avril



POUR MÉMOIRE

- ANNOIX : janvier
- ARÇAY : janvier
- BOURGES :
- 1) Asnières-lès-Bourges : fin février à mi-mars
- 3) Bourges Est : début novembre à mi-décembre
- 4) Bourges Sud : fin septembre à début novembre
- LA CHAPELLE-SAINT-URSIN : fin février à mi-mars
- LE SUBDRAY : janvier
- MORTHOMIERS : mi-mars
- PLAIMPIED-GIVAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD : fin janvier à fin février
- SAINT-JUST : janvier
- TROUY : janvier
- LISSAY-LOCHY et VORLY : la relève n'est pas assurée par les services de Bourges Plus (changement prévu en 2018)

TRANSPORTS

Concertation publique AggloBus

AggloBus a mobilisé les habitants pour dessiner le réseau de transport de demain à l'automne 2015. Six réunions publiques avaient réuni 350 participants, représentant au mieux les usagers d'AggloBus. Retrouvez le bilan de cette concertation sur www.agglobus.com ou sur www.bourgesplus.fr. Découvrez dans le prochain numéro le nouveau réseau AggloBus.



PLAIMPIED-GIVAUDINS

Structure couverte - début des travaux

Le conseil municipal a voté lors de sa dernière réunion les ajustements budgétaires nécessaires au financement de la structure couverte multisports. Cette dernière aura une surface totale approximative de 1 000 m² comprenant les tracés normalisés pour les activités sportives de badminton, basket, futsal, handball, tennis et volley, ainsi que des locaux de rangements et un bloc sanitaire. La structure pourrait être mise en service à la rentrée 2016, sous réserve du bon déroulement des travaux. Ce projet est réalisé dans le cadre du Contrat Régional d'Agglomération et bénéficie de financements à travers les fonds de concours de Bourges Plus.

SAINT-DOULCHARD

7^e édition des Rencontres au Domaine de Varye

Photographe, artiste textile, peintres, sculpteur bronzier : 5 artistes, 5 talents sont au programme de cette 7^e édition des Rencontres au Domaine de Varye. Une exposition à ne pas manquer où l'expression artistique s'expose dans toute sa pluralité. Pascale Masson, art textile - Isabelle Sarian, peintre - Abdoulaye Gandema, sculpteur bronzier - Guillaume Ledoux, peintre - Pascal Vanneau, photographe. Les Rencontres, ce sont aussi concerts, théâtre et animations qui viendront ponctuer ces 3 belles semaines artistiques.

Entrée libre - Salles du Château - Les lundis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h30 à 18h30.

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Liberté, Egalité, Fraternité

Conformément à la charte de la laïcité à l'école, les devises de la République ont été inscrites aux frontons de toutes les écoles de Saint-Germain-du-Puy.



VORLY

7^e marche gourmande

L'association Ollacalo organise sa 7^e marche gourmande en semi-nocturne avec repas par étapes le samedi 4 juin.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 02 48 64 76 82 ou le 06 32 85 73 60.

ÉCO RESPONSABILITÉ

Optez pour un véhicule électrique !

Le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher déploie une centaine d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables à l'échelle du département. En collaboration avec Bourges Plus, le SDE 18 installera plus de 20 bornes de recharge sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Les communes de Plaimpied-Givaudins,



La Chapelle-Saint-Ursin, Saint-Germain-du-Puy, Trouy et Marmagne accueilleront une borne chacune, Saint-Doulchard, 2 et Bourges, 17.

Vous disposez déjà d'un véhicule électrique ou vous envisagez d'en acheter un, localisez toutes les bornes près de chez vous et toutes les infos sur www.ecar18.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle

Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DÉCHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :
8h à 12h15 - 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h15 - 13h45 à 18h

www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

N° Azur 0 810 200 133

Fax : 02 48 48 58 61

habitat@agglo-bourgesplus.fr

Le médiateur de Bourges Plus à votre écoute

MÉDIATION

Pascal Blanc, Maire de Bourges et Président de Bourges Plus, avait déjà choisi de faire appel à une médiatrice pour la Ville de Bourges, il poursuit cette démarche en recrutant un médiateur pour Bourges Plus. Objectif : offrir un interlocuteur unique aux usagers de Bourges Plus pour leurs éventuelles réclamations. Rencontre avec Charles Collin, premier médiateur de Bourges Plus.



Charles COLLIN
Médiateur de Bourges Plus

Charles Collin n'est pas une nouvelle recrue, il connaît l'Agglomération depuis 6 ans et avait passé 10 ans à la Ville de Bourges. Sa double expérience est un atout pour être l'interlocuteur privilégié des usagers. Il n'est pas toujours simple de se repérer dans les compétences de chaque collectivité. Le médiateur de Bourges Plus, Charles Collin est là pour trouver des solutions avec vous.

Bourges Plus Magazine : Pourriez-vous nous décrire votre nouvelle mission ?

Charles Collin : "Ma mission comporte deux volets principaux. Le premier est de procéder à une nouvelle instruction de dossiers ou demandes qui ont constitué un litige entre l'Agglomération et un usager (particulier, entreprise, administration, association...). Je rencontre les parties, reçois leurs arguments et je recherche de façon indépendante, impartiale, équitable - si elle existe - une solution satisfaisante. L'avis que je formule en

fin de médiation est transmis à l'usager et au Président de l'Agglomération. Le but étant d'offrir aux usagers un recours extrajudiciaire gratuit et de favoriser les bonnes relations avec l'Agglomération.

Le second volet découle du premier. Chaque année je rédigerai un rapport au Président de Bourges Plus. Ce rapport sera présenté au Conseil Communautaire. Il pourra inclure des propositions de modification de procédure, d'organisation, de méthode de travail ou de règlement qui sont générateurs de conflits récurrents."

BPM : Dans quels cas peut-on vous solliciter ?

C.C. : "Le Médiateur peut être saisi en cas de litige avéré avec l'Agglomération. C'est-à-dire que l'usager a pris contact avec les services et obtenu une réponse qui ne lui convient pas. A ce moment-là, il peut me saisir. Si l'usager a saisi la justice,

je ne suis plus en mesure d'instruire le litige. C'est l'appareil judiciaire qui en aura la charge. Je peux être saisi sur l'ensemble des compétences de l'Agglomération, sans distinction."

BPM : Comment allez-vous collaborer avec la médiatrice de la Ville de Bourges ?

C.C. : "Nous collaborons déjà étroitement avec Bernadette Villain. Nous nous rencontrons régulièrement. Les compétences de l'Agglomération commencent là où s'arrêtent celles de la Ville de Bourges, aussi nous sommes vraiment complémentaires.

A nous deux, sur le territoire de la Ville de Bourges, nous couvrons tous les champs de

compétence auxquels l'usager peut être confronté. Il nous arrive régulièrement de réorienter un usager vers notre homologue car sa demande ne relève pas de nous. Pour les autres communes de l'Agglo, je m'efforcerai d'être l'interface entre les usagers et les services de leur commune."

CONTACTS

Mail :
charles.collin@agglo-bourgesplus.fr

Courrier :
Charles Collin - Médiateur Bourges Plus
23-31 Boulevard Foch
CS 20321 - 18023 Bourges cedex

Internet : www.agglo-bourgesplus.fr
Téléphone : 02 48 48 58 88

RAPPEL

Votre Service Relation Clientèle vous accueille 4 bd de l'Avenir à Bourges :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - mardi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30





› Collecte des ordures ménagères, rue Edouard Vaillant à Bourges

dossier

DÉCHETS MÉNAGERS

La nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers

A compter du 2 mai, le calendrier et la cadence de collecte des déchets ménagers évoluent sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Bourges. Retour, en détails, sur les nouvelles modalités et les raisons de ces changements.

dossier

DÉCHETS MÉNAGERS

La nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers

ENTRETIEN AVEC...



Yvon BEUCHON

5^e Vice-président en charge de la commission Collecte et traitement des déchets, Maire de la Chapelle-Saint-Ursin

➤ **Bourges Plus Magazine** : Une nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers va être mise en place, à partir du 2 mai, dans la Communauté d'agglomération de Bourges. Quelles sont les modifications prévues ?

Yvon BEUCHON : "Cette nouvelle organisation repose sur deux changements notables : la réduction des fréquences de collecte à Saint-



...la simplification du système vise à l'améliorer et le rendre plus efficace.



Doulchard, Saint-Germain-du-Puy et Bourges, et l'allongement de l'amplitude de ramassage, avec, en plus du passage le matin, l'introduction d'un passage l'après-midi. Concrètement, pour les trois communes concernées, on passe de deux tournées hebdomadaires à une tournée pour la collecte des déchets ménagers, le matin ou l'après-midi, et pour l'hyper Centre-ville de Bourges de 6 à 3 collectes en soirée. Cette fréquence d'une seule collecte hebdomadaire déjà en vigueur depuis plusieurs années sur les autres communes de l'Agglomération se traduira également, pour celles-ci, par des modifications dans les heures et jours de collecte."

➤ **BPM** : Quelles raisons ont motivé ces évolutions ?

Y.B. : "Avec l'ancien système de collecte, les bacs roulants étaient souvent remplis au tiers de leur capacité, et ils n'étaient pas tou-

jours sortis le jour du ramassage. Une nouvelle organisation entraîne un changement d'habitude, mais la simplification du système vise à l'améliorer et le rendre plus efficace. Le volet financier fait aussi partie des enjeux, puisque les camions-bennes de notre prestataire Véolia "tourneront" de façon plus opérationnelle, grâce à un allongement de l'amplitude d'usage. Ce nouveau système permettra de réduire le nombre de camions de collecte et la pollution due au trafic, ce qui correspond aux recommandations des lois dites du Grenelle de l'environnement et à la politique de développement durable, engagée par la collectivité."



300 000 €

C'est le montant estimé, par année pleine, des économies réalisées.

Le pense-bête de mai !

PASSAGE À UNE COLLECTE HEBDOMADAIRE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Bourges (hors Centre-ville), le matin ou l'après-midi.

SIMPLIFICATION POUR LES USAGERS

Désormais les collectes de déchets ménagers sur les communes de Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Trouy, la Chapelle-Saint-Ursin et Bourges (hors Centre-ville) seront effectuées, le même jour, par des camions avec bennes bi-compartmentées. Les ordures ménagères et les emballages seront ainsi collectés dans un même camion à deux compartiments différents. Pour les jours fériés, la collecte se fera le samedi précédent ou suivant.

FUSION DES SECTEURS HYPER ET CENTRE-VILLE DE BOURGES

Trois collectes hebdomadaires des déchets ménagers et une collecte pour les emballages en soirée.

Voir calendrier de collecte en page 11

Changement pour les heures et jours de collecte pour la plupart des communes de l'Agglomération.

Un dispositif adapté pour les "Gros Producteurs Publics" (immeubles, établissements scolaires...) avec deux collectes hebdomadaires pour les déchets ménagers et une collecte hebdomadaire pour les déchets d'emballages.

BOURGES PLUS AU PRINTEMPS

La Communauté d'agglomération de Bourges est évidemment présente lors du festival du Printemps de Bourges, à travers différentes actions, comme l'installation de bacs roulants, de bornes d'apport volontaire (pour les festivaliers, les commerçants et l'équipe organisatrice) et le ramassage des déchets, dans l'enceinte du

festival et dans le Printemps dans la Ville. A noter que, comme l'an passé, la Direction de l'Environnement de Bourges Plus disposera d'un stand pendant la durée du festival. Le public y retrouvera, sur un mode ludique, une information et une sensibilisation sur le tri et la prévention des déchets.

Durant le printemps 2015, ont été collectés :

20 tonnes
d'ordures ménagères

9,4 tonnes
de verre

7 tonnes
d'emballages et de papiers

> BPM : Financièrement, à combien se chiffrent les économies réalisées ?

Y.B. : "Le montant est estimé à 300 000 € par année pleine, ce qui représente une économie financière substantielle. Ainsi les habitants de la Communauté d'agglomération de Bourges ont l'assurance qu'il n'y aura pas d'augmentation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), jusqu'à la fin du mandat, en 2020."

> BPM : On parle économies, rentabilisation et efficience du système... peut-on ajouter, comme objectif, une meilleure "gestion" des déchets de la part de la population ?

Y.B. : "En effet, la réduction de fréquence doit inciter l'utilisateur à réduire ses déchets, car le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Cela passe par une modification des habitudes d'achat, avec moins d'emballages et de conditionnements,

ou bien encore, le choix du compostage pour les déchets végétaux et organiques. Ce nouveau rythme de collecte peut, par ailleurs, conduire à un tri plus rigoureux pour un recyclage optimal du verre, du carton, de l'aluminium... Un seul passage par semaine devrait inciter chacun, je l'espère, à avoir la volonté et le réflexe de trier, comme il se doit, ses résidus ménagers. Nous avons, collectivement, d'importantes marges pour réduire nos déchets ultimes."

> BPM : Comment les habitants de la Communauté d'agglomération pourront-ils s'informer sur les nouvelles modalités de collecte sur le territoire ?

Y.B. : "Un message sera très prochainement adressé à chaque foyer indiquant les nouvelles modalités de collecte. Par ailleurs, le public a toujours la possibilité de s'informer directement auprès du service clientèle de Bourges Plus, via le n° vert



> Stand pédagogique du service environnement

et sur le site internet (cf. p11). Enfin, à partir de mi-avril, nous avons prévu une série de réunions publiques dans les communes de Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy et Bourges, afin d'expliquer, concrètement, les modalités pratiques, la stratégie, les objectifs et les avantages de cette organisation."

SERVICE ACCUEIL DE BOURGES PLUS

0800 897 730
NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

Les bornes de collecte de textiles, linges et chaussures

Les neuf premières bornes de collecte de textiles ont été installées, en mars, dans les 6 déchèteries de la Communauté d'agglomération de Bourges. Cela s'inscrit dans le cadre d'une première campagne de déploiement de 24 bornes **pour atteindre d'ici juin, une cinquantaine de bornes mises à disposition de la population sur le territoire de Bourges Plus.**

Ces bornes d'apport volontaire de textiles viennent compléter les dispositifs déjà existants des associations caritatives locales (Emmaüs,

Secours populaire, Secours catholique, Croix Rouge, Association des Paralysés de France...). Ces structures qui œuvrent sur le territoire sont à privilégier pour la dépose de vêtements en état.

Ce dispositif de collecte communautaire est institué avec notamment l'opérateur "Next Textiles Association" qui fournit les bornes de collecte et qui s'assure du tri et de la valorisation des textiles et la régie de Quartier Bourges Agglo Services qui effectue la collecte des textiles et l'entretien des bornes. A ce titre,

deux postes de chauffeurs ont été créés, dans le cadre d'un programme de réinsertion professionnelle, au sein de Bourges Agglo Services.

Aujourd'hui, 94 % des textiles déposés dans ces bornes sont valorisés sous forme de réutilisation (61 %), pour effilochage (24 %) (transformation des textiles en fibres à des fins de rembourrage ou d'isolation), 9 % pour l'essuyage (textiles découpés et reconditionnés comme chiffons). Le solde non valorisable est destiné à l'incinération avec récupération d'énergie, ou enfoui (source 2014).

94 %

C'est le pourcentage des textiles déposés dans les bornes de collecte et valorisés.



Calendrier de collecte des déchets et des emballages ménagers à compter du 2 mai 2016

COMMUNES	PAS DE CHANGEMENT					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Le Subdray					matin	
Marmagne	matin					
Morthomiers					matin	
Plaimpied-Givaudins				matin		

COMMUNES	PASSAGE DE LA COLLECTE DU MATIN À L'APRÈS-MIDI LE MÊME JOUR					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
La Chapelle-Saint-Ursin		après-midi				
Trouy			après-midi			

COMMUNES	CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Annoix			matin			
Arçay			matin			
Berry-Bouy		matin				
Lissay-Lochy			après-midi			
Saint-Just			matin			
Saint-Michel-de-Volangis					matin	
Vorly			après-midi			

COMMUNES	OPTIMISATION DE LA FRÉQUENCE DES COLLECTES					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Bourges - Secteur Nord*	après-midi					
Bourges - Secteur Nord-Est*		matin				
Bourges - Secteur Est*			matin			
Bourges - Secteur Sud*				matin et après-midi		
Bourges - Secteur Ouest*					matin	
Bourges - Quartier Centre-ville	soir	soir		soir		soir
Saint-Doulchard	matin					
Saint-Germain-du-Puy					matin et après-midi	

■ déchets ménagers (bacs verts) ■ déchets d'emballages (bacs jaunes)

* A Bourges, pour connaître votre secteur et le jour de collecte de vos déchets :
 - connectez-vous sur www.agglo-bourgesplus.fr pour accéder à la liste des rues par secteur,
 - un flyer indiquant vos secteurs et jours de collecte sera distribué en boîtes à lettres au cours de la deuxième quinzaine d'avril.

Merci de sortir vos poubelles avant le démarrage des collectes, poignée côté route, et de les rentrer après le ramassage.

PLUS D'INFOS

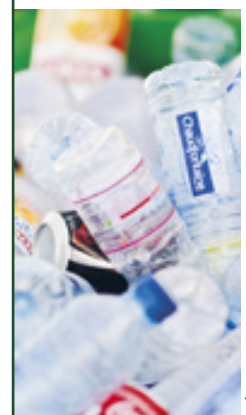
Service clientèle :
0800 897 730
 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Service clientèle eau/assainissement/déchets :
 Bourges Plus,
 4 boulevard de l'Avenir
 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
 Mardi, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Site internet :
www.agglo-bourgesplus.fr

Réunions publiques d'information sur le changement des jours de collectes :

- le 14 avril, 19h, St-Germain-du-Puy grande salle, espace Nelson Mandela
- le 19 avril, 19h, Bourges - salle d'exposition de l'Hôtel de Ville
- le 20 avril à 19h, Saint-Doulchard grande salle, Centre Socio Culturel



© Écoemballage

Le contenu de nos poubelles...

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD*), la Communauté d'agglomération de Bourges a missionné un bureau d'études spécialisé pour procéder à la caractérisation des ordures ménagères résiduelles. Et à la première "lecture", il apparaît que des efforts soient encore à fournir, côté tri !

Ainsi, sur la base de 30 prélèvements de 250 kg effectués en septembre et octobre derniers, provenant de tous les secteurs (rural, collectif, pavillonnaire, toutes communes confondues), la composition moyenne de notre bac roulant pour les ordures ménagères est la suivante :

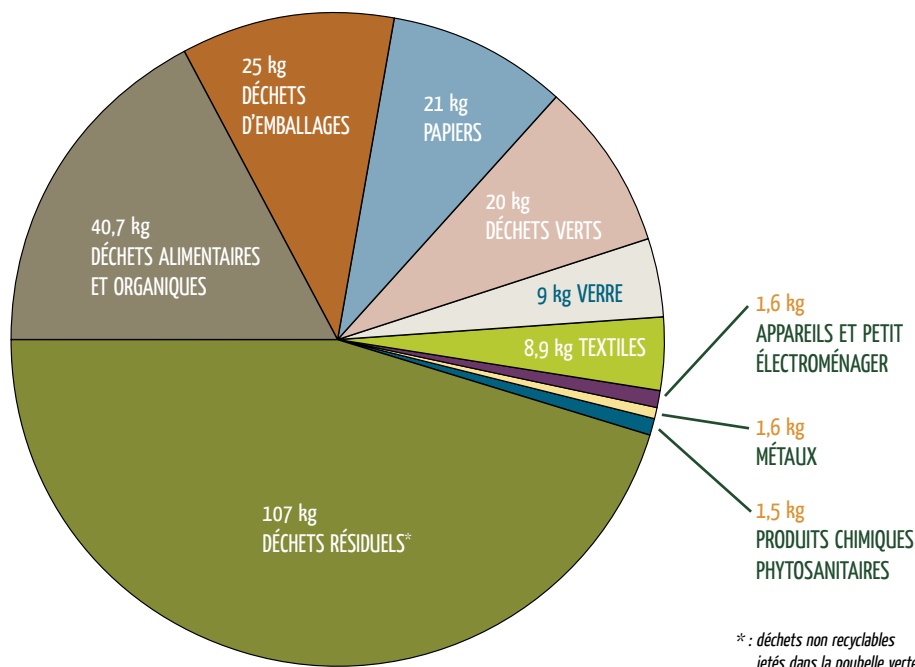


LES SACS DE PRÉCOLLECTE

La caractérisation des ordures ménagères résiduelles a démontré la nécessité de renforcer la politique de tri des déchets. Aussi, des sacs de précollecte (pour les déchets d'emballages, le verre et les papiers) vont, cette année, être mis gratuitement à disposition des habitants de la Communauté d'agglomération de Bourges, afin de leur permettre de stocker leurs déchets ménagers avant dépôt dans les différents points d'apport volontaire répartis sur le territoire.

COMPOSITION MOYENNE DE NOTRE BAC ROULANT POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Poids par habitant et par an



Ce diagnostic démontre, sans équivoque, la nécessité d'améliorer les habitudes de tri des déchets dans les foyers du territoire de la Communauté d'agglomération. Car, pour rappel, les déchets d'emballages ménagers doivent être déposés dans les bacs jaunes ou dans les colonnes d'apport volontaire, les papiers et le verre doivent être déposés dans les colonnes d'apport volontaire et les textiles peuvent être déposés dans les bornes dédiées ou donnés aux associations caritatives, et nombre d'autres déchets peuvent être déposés en déchèterie (déchets verts, produits chimiques, appareils électroménagers...) ou compostés. **Ainsi, "la poubelle idéale" ne devrait être composée que des 107 kg de déchets résiduels/an/habitant... et non des 241 kg/an/habitant, enregistrés actuellement.**

Le Programme Local de Prévention des Déchets

Le PLPD* a pour objectif, sur 5 ans (2015-2019), de réduire de 7% la part des déchets ménagers, sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Bourges.

A ce titre, plusieurs actions sont actuellement conduites ou seront développées, à court et moyen

termes : caractérisation des ordures ménagères résiduelles (*lire par ailleurs*), convention avec l'association Emmaüs pour la gestion depuis 2014, d'un conteneur de récupération pour recyclage (mobilier, électroménager, vêtements, vaisselle...) à la déchèterie des Danjons, sticker gratuit "Stop

Pub" à coller sur les boîtes aux lettres (toujours disponible auprès des mairies de l'Agglomération et de Bourges Plus)... Un guide de la prévention va également être réalisé pour sensibiliser chacun aux actions possibles pour réduire sa production de déchets.

Le PLPD a pour objectif de réduire de 7% la part des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire de Bourges Plus.

* Avec un partenariat technique et financier de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

Plaimpied-Givaudins : un village aux portes de la ville

COMMUNE

Située au sud-est de la Communauté d'agglomération de Bourges, Plaimpied-Givaudins compte aujourd'hui 1 861 habitants. Dotée d'un patrimoine historique fort, la commune a su conserver et développer une offre de services et de commerces de proximité.



Patrick BARNIER
Maire de
Plaimpied-Givaudins

Plaimpied-Givaudins est l'archétype du "village aux portes de la ville". Sur un territoire de 4 000 hectares, la commune, située à dix kilomètres de Bourges, dispose de nombreux atouts.

"Un tiers du lac d'Auron est implanté sur la commune", souligne Patrick Barnier, maire de Plaimpied-Givaudins*, "nous avons également la chance d'avoir une portion du Canal de Berry, le tout dans un cadre rural, exploité par une douzaine d'agriculteurs. Plaimpied-Givaudins présente par ailleurs un habitat et des lotissements en milieu boisé, renforçant ainsi l'image de campagne et de village." Ce côté "nature" participe évidemment, à l'attractivité de la commune avec, en quarante ans, un doublement de la population, pour atteindre aujourd'hui, 1 861 Plaimpiédoises et Plaimpiédois**. Afin de répondre à cette croissance constante, la commune bénéficie d'un programme de constructions de lotissements. Cet effort facilite l'arrivée de

jeunes couples engagés professionnellement dans l'Agglomération et soucieux de profiter d'une certaine qualité de vie.

Un éco-système de commerces et services développé

Devant et grâce à cette extension intra-muros, Plaimpied-Givaudins a dû (et su) conserver et développer un éco-système varié de services et de commerces de proximité. En détails : une fleuriste, deux salons de coiffure, un traiteur, une boucherie (extension avec laboratoire de fabrication, programmée fin 2016-début 2017), un restaurant (lire par ailleurs), une boulangerie-pâtisserie, une pharmacie, une esthéticienne, un café bar-tabac, une supérette (depuis 10 ans)... sans oublier, le marché du samedi. Le bureau de poste, ainsi que le cabinet médical (cinq professionnels, médecins, infirmières

et kinésithérapeute) complètent également cette offre de services au public. Enfin, le parc d'activités du Porche, situé sur la commune, à proximité de la rocade, et d'une superficie de 5 ha, regroupe différentes entités économiques, sociétés et organismes publics.

Une 4^e classe de maternelle à la rentrée 2016

"Le volet scolaire et périscolaire représente aussi un axe prioritaire de l'action communale", précise le maire, "puisque nous avons huit classes en écoles maternelle et élémentaire, une cantine scolaire, une crèche parentale, un réseau d'une vingtaine d'assistantes maternelles, des accueils avant et après classes. A la prochaine rentrée de septembre, une 4^e classe de maternelle va ouvrir, et nous souhaitons, d'ici à l'horizon 2017, installer une cuisine adaptée à la crèche et agrandir la cantine, tout en poursuivant le programme de travaux et de rénovation des classes."

La construction de la structure

couverte multisports constitue le "gros chantier" en cours, pour une finalisation prévue fin 2016. Elle accueillera les associations et clubs sportifs de Plaimpied-Givaudins (tennis, basket, handball, football en salle...).

Pour Patrick Barnier, si la commune connaît une croissance certaine, l'objectif reste sa maîtrise. "Pas question, bien sûr, d'être une cité dortoir, d'où le développement du réseau associatif, culturel, des commerces, des services... mais, nous devons conserver à l'esprit, la notion de qualité de vie qui est notre spécificité et fait l'attrait de Plaimpied-Givaudins." Le charme de la campagne... à vol d'oiseau de la ville.

* 6^e vice-président à la Communauté d'agglomération de Bourges, délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, Conseiller départemental Canton de Trouy.

** au 1^{er} janvier 2016, recensement source Insee.



La commune a pour objectif de maîtriser sa croissance



LE BUDGET 2015

1 M€ Investissement

1,34 M€ Fonctionnement

1 M€ Niveau d'endettement

TOUTES LES INFOS

www.plaimpied-givaudins.fr

Leur installation "Aux Marais", en juin 2007, est née d'un coup de foudre pour le lieu. Forte de son expérience chez de grands chefs de la région, Amandine officie en cuisine, tandis que le chef-pâtissier, Stéphane, gère la carte des desserts et le service en salle de 55 couverts, avec deux apprentis. Consacrés "Jeune talent 2009", avec deux toques, par le Gault et Millau, le couple figure également dans le Guide Gourmand Michelin, ainsi que parmi les Tables Gourmandes du Berry, le Petit Fûté et le Guide du Routard. L'adresse, reconnue par les professionnels, est fréquentée par une clientèle fidèle.

Amandine et Stéphane PASQUIER

Patrons du restaurant "Aux Marais"



Restaurant "Aux Marais" : 12 rue des Marais, tél. 02 48 25 54 45, www.restaurantauxmarais.fr



Norbert THEURET Hommage d'artiste à artiste

À 80 printemps, Norbert Theuret a le sentiment de la mission accomplie. "Avec la création de cette stèle en terre cuite, je suis très heureux d'avoir pu mener à terme l'hommage à Jean Sautivet." Jean Sautivet, né le 13 mars 1798 à Pissevieille et mort le 5 juin 1867, à Plaimpied, fut l'un des grands facteurs de cornemuses de son temps. Lorrain de naissance, amoureux du Berry et Plaimpiedois depuis près de 40 ans, il a ainsi remis à l'honneur le musicien berrichon à travers son association "Les amis de Jean Sautivet", et avec l'aide d'amis et de passionnés... "L'idée m'est venue, fin 2012, de créer ma "petite" œuvre, avec toute l'humilité de l'amateur, et je dois avouer que lors de l'inauguration, en septembre 2013, l'émotion et la fierté étaient très fortes."

Philippe MOREL Président du C.A.C.P.G .

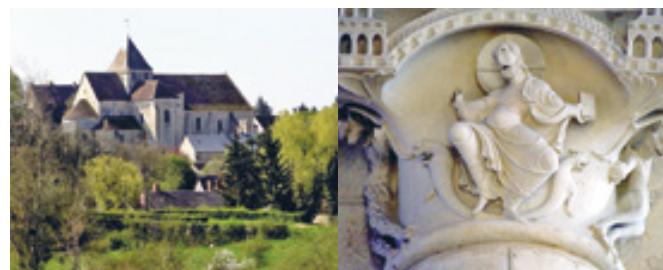
L'homme est réservé. Pourtant, président depuis 2010 du Centre artistique et culturel de Plaimpied-Givaudins, Philippe Morel fait un peu office de figure locale. Aujourd'hui, l'animateur-trésorier du club informatique "Le Mulot" est à la tête de 300 adhérents, répartis entre activités de poterie, dessin-peinture, art floral, scrabble, jeux de cartes, chorales, section musique, danse folklorique, cours d'anglais, environnement et patrimoine... Philippe Morel explique son implication par la passion de l'associatif et du collectif. "J'aime aller vers les autres, rendre service, échanger... et faire en sorte que chacun dispose d'un large choix de loisirs et de culture, pour animer la vie de la commune." Dans le projet du centre, une nouvelle salle pour les activités, un Fab'Lab' (atelier de fabrication avec outils informatiques), et la création du site internet de l'association.

C.A.C.P.G (association culturelle et d'éducation populaire)
Siège social : Mairie de Plaimpied-Givaudins, tél. 02 48 25 67 07, cacpg@orange.fr



Le Canal de BERRY À vélo

Sur le principe de "La Loire à vélo", un programme d'aménagement des berges (vélo et piéton) du Canal de Berry, de Vierzon à Bourges, en passant par Plaimpied-Givaudins (environ 35 km), est prévu sur cinq ans avec un financement pour partie avec des fonds européens, du Conseil départemental et des communes concernées.



Abbatiale SAINT MARTIN Étape de l'Art roman

Le site est un fleuron de l'Art roman en Berry. Ainsi, il y a les visites guidées estivales, commentées par Bernard Petit, responsable de la section patrimoine au C.A.C.P.G, et les visites libres... 4 000 visiteurs franchissent, chaque année le seuil de l'abbatiale Saint Martin. Cette abbaye de chanoines réguliers a été fondée, vers 1080, par Richard II, archevêque de Bourges.

Renseignements et inscriptions aux visites guidées (4€) : Mairie de Plaimpied-Givaudins, Tél. 02 48 50 88 60 ou à l'Office de Tourisme de Bourges, Tél. 02 48 23 02 60.

La construction de la plateforme logistique Intermarché se poursuit sur la zone d'activités de la Voie Romaine. Debrief de chantier.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Peu à peu, la plateforme prend forme... Depuis juin, le site de stockage et logistique du groupe Intermarché s'intègre dans le paysage de la zone d'activités de la Voie Romaine.

"Il s'agit, ici, de la première tranche, explique Jacques Praité, directeur logistique pour la région Centre-Ouest d'Intermarché logistique alimentaire international*, où sur 44 000 m² (dont 950 m² réservés aux locaux administratifs, ndlr) seront stockés et préparés les produits secs et surgelés, avant acheminement dans les 120 magasins de notre secteur." **La livraison du chantier est prévue pour novembre prochain**, et après les ajustements techniques d'usage, le



fonctionnement opérationnel, dès février 2017. "Ce nouveau site correspond au transfert de la base de Levet et de ses 200 salariés, poursuit le directeur logistique du groupe. Il offrira de meilleures conditions de travail pour le personnel, avec des postes et des espaces adaptés, ainsi que des zones d'entrepôt optimisées. En outre, sa situation géographique centrale, avec l'échangeur autoroutier à proximité, sera un atout supplémentaire." L'enseigne nationale est actuel-

Plateforme Intermarché... livraison en novembre

lement en négociation avec la Communauté d'agglomération de Bourges pour un terrain proche de la Voie Romaine, pour y implanter une station de gaz naturel liquide destinée à sa flotte de camions de transport.

Rappelons que cette première phase de travaux est le prélude à la construction sur 26 000 m², de la plateforme logistique de produits frais (fruits, légumes, crèmerie...). Cette seconde tranche débutera à la suite de la première,

soit février 2017, pour un fonctionnement, début 2018. Une centaine de salariés de la base frais d'Avermes, dans l'Allier, devrait rejoindre le centre logistique de la Voie Romaine. Pour l'heure, sur le chantier, on poursuit le gros œuvre... avant le coup d'envoi, dans douze petits mois.

* Entité de la Holding ITM Entreprises, chargée de l'exploitation du site logistique berruyer.

Envirorisk 2016, au cœur du Technopôle Lahitolle, les 22 et 23 juin

FORUM

Depuis 2001, la manifestation Envirorisk réunit chaque année, sur deux jours, des professionnels des entreprises et des collectivités locales, des élus et des institutionnels, dans une optique d'approfondissement des problématiques techniques et humaines liées aux risques technologiques, industriels et naturels.

L'édition 2016 se déroulera les 22 et 23 juin 2016 sur le site du Technopôle Lahitolle de Bourges, en partenariat avec l'INSA Centre Val de Loire. En 2014, Envirorisk a été organisé pour la première fois par la Communauté d'agglomération de Bourges. Cette édition a rencontré un vif succès auprès

de la communauté scientifique qui a salué l'excellence de la programmation.

Une journée Ante-Envirorisk sur les risques chimiques liés à la fabrication se tiendra le 21 juin 2016. Cette dernière est pilotée par le Pôle National des Risques Industriels (PNRI).

L'Institut pour la Maîtrise des Risques (IMdR), qui participe au conseil scientifique de cette manifestation, interviendra lors de cette journée.

INFOS PRATIQUES

Renseignements, programme, tarifs et inscriptions sur : <http://envirorisk-2016.sciencesconf.org>

Bourges Technopôle dessine un plateau de formation en bâtiment avec ses partenaires

FORMATION

Après avoir répondu à un appel à projet région Centre Val de Loire/Ademe Centre, Bourges Technopôle se dote d'un plateau de formation de 178 m² reproduisant un chantier en conditions réelles. Sa mise en service est prévue à la rentrée 2016/2017.

Le plateau de formation comprend

1 SALLE DE FORMATION DE 86 M²

- capacité maximale de 20 stagiaires
- équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran, de prises réseaux et meublée

1 ESPACE "ATELIERS PRATIQUES" DE 178 M²

- une maison passive de 25 m² avec cloison de travail et VMC passive
- 3 modules de travail avec VMC double flux
- 3 modules de travail avec VMC simple flux comprenant menuiseries extérieures et parois de travail

1 MATÉRIAUTHEQUE PERMETTANT DE PRÉSENTER DES MATÉRIAUX DANS UN SHOWROOM COMPRENANT

- 6 maquettes (coupes parois)
- des espaces de rangement
- un espace de stockage des fournitures pour les ateliers.

Infos techniques :

Xavier Daguin / Bourges Technopôle : 02 46 08 10 79
xavier.daguin@agglo-bourgesplus.fr

Infos réservation/location :

IMEP : 02 48 67 58 00
imep@agglo-bourgesplus.fr

Cet espace permettra l'apprentissage des gestes liés à la pose de parois opaques, d'isolation, d'étanchéité à l'air, d'isolation thermique par l'extérieur, de ventilations simple flux, double flux adaptées aux maisons passives.

Ce futur plateau de formation "Parois opaques/ventilation" est axé sur la démarche Praxibat qui vise à former des personnes (scolaires, apprentis, professionnels, demandeurs d'emploi ou particuliers) aux techniques et aux gestes liés à la performance énergétique des bâtiments. Soutenu par de nombreux partenaires de la formation, ce projet répond à une attente régionale. Les plateaux sont constitués de

modules d'apprentissage pratiques (maisonnettes, ateliers, supports...). Cet outil permettra l'apprentissage de gestes simples mais également de gestes d'une grande technicité visant l'élaboration d'actions de formation à destination d'un public très divers. Il est situé au sein de l'Hôtel d'entreprises fraîchement sorti de terre sur le Technopôle Lahitolle et sera opérationnel à la rentrée 2016/2017.

Un projet partenarial

Dès le début du projet, Bourges Technopôle a entrepris un travail de rapprochement partenarial, ouvert au plus grand nombre d'acteurs, ce qui rend ce projet unique. Les partenaires apportent ainsi leur contribution permettant d'affiner l'organisation du plateau,

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

- Rue Louis Mallet jusqu'à fin avril
- Rue et impasse Camille Pelletan jusqu'à fin avril
- Rue Jean Moulin à Bourges du 4 avril au 6 mai
- Rue Ste-Angélique, de début mai à juillet
- Rue Gaudine début juillet
- Rue de Lapparent de fin avril à juillet, (à la suite de la Rue Mallet)



SAINT-DOULCHARD

- Rues de Sologne et du Berry jusqu'au début avril

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- Rues des Narcisses, des Eglantines et tous les carrefours avec la rue des Lilas jusqu'à fin juin

AUTRES TRAVAUX

SAINT-JUST

- Déchetterie, décembre : construction d'un auvent métallique.
- Voie de service pour les véhicules d'assainissement ZAC du CESAR.



son planning d'occupation et le type de formations proposées. Cela permet d'enrichir l'ouverture à la formation à d'autres acteurs que les professionnels du bâtiment (FFB, CAPEB, CMA, GRETA, AFPA, IRFB, ARFAB...), initialement visés. Les apprentis, lycéens (Jean de Berry, Pierre Emile Martin...), mais également l'enseignement supérieur (INSA, IUT, Hubert Curien...), les associations et autres organismes (Pôle Paille de Graçay, Pôle Emploi, La Maison Passive France, Arbocentre...) sont également consultés.



> VMC double flux décentralisé



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Optimisation des collectes

Horaires, jours, fréquences et modalités



A PARTIR DU

2

MAI

2016



Pour toute information complémentaire
www.agglo-bourgesplus.fr

0800
NUMERO VERT

897 730

Appel gratuit
depuis un poste fixe

